

Séance du Conseil général du 24 août 2020

14. Réponse au postulat 2019/01 Liste Libre - ancienne motion transformée - « Il faut améliorer l'information à Valbirse »

Réponse du Conseil communal

En préambule

La motion a été transformée en postulat et, en vertu de l'article 28 du règlement sur le Conseil général, le Conseil communal a étudié la proposition.

Sur le fond

L'Exécutif est favorable à intensifier la diffusion des informations communales par tous les canaux disponibles. Pour ce faire, il est disposé à demander des offres pour un nouveau site web, voire une application pour smartphone. Actuellement, le site www.valbirse.ch est mis à jour régulièrement par une employée de l'administration, tout comme les réseaux sociaux. Les chefs de service sont chargés régulièrement de vérifier que les informations dans leurs domaines respectifs sont toujours pertinentes et d'actualité.

La publication d'un journal d'information sera envisagée, après l'entrée en service du secrétaire communal adjoint dont les compétences seront précieuses dans ce domaine. Vraisemblablement, ce journal sera mis à disposition gratuitement sur le site web et il sera possible de s'abonner à une version papier. Des offres seront demandées et le temps nécessaire à son élaboration sera estimé pour percevoir le coût global.

Pour ce qui est des séances d'information, elles sont déjà organisées pour des objets importants (aménagement du territoire / rivières et ruisseaux). Il en va de

même pour les conférences de presse qui sont organisées ponctuellement pour des objets jugés déterminants.

Quant aux manifestations ponctuelles (visites de bâtiments ou d'infrastructures), l'exécutif est prêt à y réfléchir.

Sur le plan financier

Le projet de budget 2020 qui est soumis au Législatif ne prévoit pas de montant significatif pour développer l'information et les mesures préconisées par la motion peuvent être coûteuses. Cependant, le Conseil communal s'engage à intensifier l'information sans engager de frais trop importants. D'éventuels projets coûteux seront portés au budget 2021.

Conclusion :

En conséquence, le Conseil communal de Valbirse propose au Conseil général d'accepter le postulat.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Le Secrétaire communal

Jufer Jacques-Henri

Lenweiter Thierry